

ARESMT

N° RNA : W223002044
Siège social : Mairie de Minihy-Tréguier 22220

email : amis.saintyves.minihy@gmail.com
web : <https://restauration-eglise-saint-yves-minihy.com/>



Association habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à la réduction d'impôt, en application des dispositions des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

Lettre d'information mars 2024

Chers adhérents voici une nouvelle lettre d'information concernant la restauration de l'église saint Yves de Minihy-Tréguier.

Nous n'avons jamais été si près du but. Si tout va bien nous devrions retrouver le chemin de l'église de Minihy au moment de la fête de St Yves. L'immobilier, l'électricité, les badigeons... intérieurs devraient être achevés. La plupart des statues restaurées auront retrouvé leur emplacement et les bannières revenues d'un "toilettage complet" pourront honorer St Yves comme il se doit.

Pour vous donner un avant-goût de la beauté du travail effectué, quelques photos des statues et des bannières aux ateliers de restauration :



St Yves à son départ de Minihy



Dans son habit de lumière retrouvé



Des détails époustouffants pour cette statue en terre cuite



Vierge et saint Jean ensemble de crucifixion



Grande bannière de Saint Pierre



L'édifice a déjà retrouvé belle allure extérieurement et nous pouvons admirer la réussite de tous les travaux engagés.



L'église avant travaux extérieurs et après

Il nous reste à découvrir l'intérieur de l'église. Là aussi les murs ont tous été revus, des pierres abîmées ont été remplacées et rejointoyées à la chaux.

Parallèlement, les circuits électriques ont été refaits et mis aux normes.

Des recherches ont été menées afin de retrouver l'origine et les couleurs des armoiries présentes aux clés de voûte. Les cinq écussons ont retrouvé leurs couleurs et motifs d'origine. Un badigeon de chaux a été passé sur l'ensemble des murs et de la voûte donnant une belle luminosité à l'intérieur de l'édifice.

Le testament et la toile de la Cène seront encore en restauration et ne retrouveront leur place que plus tard.

Même s'il reste encore des travaux à terminer, notamment au niveau de la sacristie, nous pouvons être fiers de la tâche accomplie. Cette entreprise n'aurait pu être menée à bien sans le soutien généreux et permanent des adhérents, des donateurs qui viennent soutenir les abondements de l'état par la Drac, la Région, le Département pour le mobilier et l'engagement de la municipalité qui poursuit son investissement en inscrivant à nouveau 495 000 euros à son budget 2024 pour achever cette restauration d'envergure.

Reste maintenant à chacun d'entre nous à trouver dans ce monument ce qui l'a motivé à soutenir cette entreprise et à poursuivre son aide. Nul doute que votre prochaine visite à l'église de saint Yves vous révélera l'édifice comme vous ne l'aviez jamais vu. Nous aurons alors accompli tous ensemble la volonté transmise par saint Yves dans son Testament, seul écrit qu'il nous a laissé, de conserver cette église.

Au grand plaisir de vous retrouver au Minihy de saint Yves.



Intérieur de l'église avant travaux, arcs de voûte désolidarisés, pierres imbibées d'humidité à remplacer, état de la voûte au-dessus du chœur...



Remplacement de pierres et coulis de chaux dans l'ensemble des murs pour absorption de l'humidité et solidification. Voûte replâtrée et armoiries de la famille de Kermartin restituées.

Pour poursuivre ensemble cette belle aventure jusqu'à son achèvement total nous serons heureux de vous accueillir lors de l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le 11 avril 2024 à 18h30 salle L'Éventail à Minihy Tréguier. Tous les adhérents peuvent manifester leur présence par le pouvoir ci-joint.

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'ARESYM

Minihy-Tréguier le 20 mars 2024

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 2024

Cher(è) membre de notre association,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de notre association qui se tiendra jeudi 11 avril 2024 à 18h30 à la salle « L'éventail » à Minihy-Tréguier.

L'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

- Bilan de l'exercice écoulé.
- Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes.

- Affectation du résultat de l'exercice écoulé.
- Programme et projets pour l'exercice en cours.
- Élection du tiers sortant des administrateurs.

- **Pouvoirs** : Les membres de l'association qui ne peuvent pas assister à l'assemblée générale peuvent s'y faire représenter par un autre membre, aux termes d'un pouvoir spécial qui devra être produit en entrant en séance. Seules seront admises à participer aux votes les personnes à jour de leur cotisation, munies le cas échéant d'un pouvoir valable, qui auront émargé la feuille de présence.

Nous vous prions d'agréer, cher membre de notre association, nos salutations distinguées.

La Présidente :

Elizabeth Saliou

Assemblée générale de L'ARESYMT 11 avril 2024 salle de l'éventail Minihy-Tréguier

Nom :

Prénom :

Adhérent à jour de ma cotisation donne pouvoir à :

Nom : Prénom :

Pour me représenter aux différents votes qui auront lieu lors de l'assemblée générale.

Fait à Le : Signature :

Ce pouvoir peut être adressé par courrier au siège de l'association avant le 11 avril 2024

ARESYMT 15 rue du bourg 22220 Minihy-Tréguier

Ou par mail : amis.saintyves.minihy@gmail.com



Association des Amis pour la Restauration de l'Église SAINT-YVES de Minihy-Tréguier

Si vous souhaitez faire un don ou proposer à quelqu'un de soutenir notre action, merci d'adresser la fiche ci-dessous à l'adresse postale de l'Association :

ARESYMT 15 rue du bourg 22220 Minihy Tréguier

Site internet : <https://restauration-eglise-saint-yves-minihy.com>

Adresse mail : amis.saintyves.minihy@gmail.com

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : E-Mail :

Souhaite être membre de l'association pour une cotisation minimale de 10 €

Verse un don de : €

Souhaite recevoir un reçu fiscal

Pour la protection et la rénovation du mobilier et de l'immobilier de l'église Saint Yves de Minihy-Tréguier. (Chèque libellé à l'ordre de l'ARESYMT (Association des Amis pour la Restauration de l'Église Saint Yves de Minihy-Tréguier).